

Réunion du 16 Janvier 2015 à 18h30

Absents excusés : J. Leguereau, P. Noyau

- Une réunion organisée par les gendarmes de la communauté de brigades de Selommes, Marchenoir et Ouzouer le Marché va avoir lieu dans notre salle polyvalente le 20/01/15. Tous les maires de ces 3 cantons sont invités. La commune offrira un vin d'honneur.
- Le 29 janvier, le comité des fêtes organise son assemblée générale à 19h00 dans la salle de la mairie.
- Le 30 janvier, remise du bulletin municipal à 18h dans notre salle polyvalente.
Responsables de la distribution : Carmen David et Pascal Noyau
Responsables du vin d'honneur : Gérard David et Daniel Savigny
- Programme de travaux 2015
Des devis ont été demandés à 3 entreprises (Dehé, Eurovia, Colas) concernant les travaux projetés par la conseil municipal rue de la Vallée à Villamoy et rue des Boissonnards à Villemardy. Il s'avère que c'est la société Colas qui est la moins disante pour un montant de 35.696,32 € HT soit 42.836,18 € TTC.
- Divers travaux sont à effectuer sur la commune :
 - réparation des toilettes de l'école
 - problème d'eau chaude maison Bellamy
 - problème d'évacuation des eaux maison FockaLa société Boucher de Selommes devra intervenir rapidement !!
- Nous avons reçu 2 devis pour la mise en place d'un tubage dans la cheminée de la maison Focka (car l'ancien n'était pas conforme), c'est celui de l'entreprise Labbé qui est le plus intéressant pour la somme de 1.228,10 € HT soit 1.473,72 € TTC.
- Trois camions de calcaire ont été livrés sur la commune (1 à Villamoy et 2 à Villemardy) pour le prix de 1.404,40 e HT soit 1.685,28 € TTC.
- Le conseil municipal souhaite acheter quelques illuminations pour la fin de l'année. Des devis vont être demandés.
- Pascal Leroi, délégué ValDem pour la commune nous donne le compte rendu de la dernière réunion et de la visite qu'il a effectué avec ses collègues à l'usine d'incinération de Blois.
- Fabrice Saint Oyant nous explique la marche à suivre pour aller sur le site internet de la commune qu'il a créé à l'adresse suivante : www.villemardy.fr.
Une commission va d'ailleurs être mise en place afin d'alimenter ce site ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!!

La séance est levée à 20h00